

Nombre de Conseillers Communautaires :

- en exercice : 81
- présents titulaires : 51
- présent suppléant : 2
- procurations : 7
- abstentions : 0
- votants : 60

DÉLIBÉRATION n° 2019/082

L'an deux mille dix-neuf et le 02 juillet 2019 à 18h30 heures, le Conseil Communautaire du Plateau de LANNEMEZAN, légalement convoqué le 24 juin 2019, s'est réuni, à la salle des fêtes d'ESCALA, sous la présidence de Monsieur Bernard PLANO. Monsieur Olivier CLEMENT BOLLEE a été désigné secrétaire de séance.

Présents titulaires : Mesdames et Messieurs, Monique MARTIN, Bruno FOURCADE, Roger LACOME, Albert BEGUE, Maurice LOUDET, Jean-Louis FOGGIATO, Philippe SOLAZ, Francis ESCUDE, Michel PUECH, Henri FORGUES, Jean-Claude JACOMET, Régine SARRAT, Rose-Marie COLOMES, Jean-Claude CLARENS, Jean-Paul LARAN, Fabienne ROYO, Pascal LACHAUD, Monique KATZ, Jean-Marc DUPOUY, Jean-Marie VIGNES, Alain PIASER, Catherine CORRÈGE, Eric DOUTRIAUX, Jean-Marie DUTHU, Loïg LE RUN, Gilbert FOURCADE, Jean BRILLOUET, Céline CASSAGNEAU, Maurice CABARROU, Olivier CLEMENT-BOLLEE, Elisabeth DUCUING, Bernard PLANO, Gisèle ROUILLON, Françoise PIQUE, Alain MAILLE, Jean-Marie DA BENTA, Stéphanie LAGLEIZE, Pierre DUMAINE, Isabelle ORTE, Michel SICARD, André DUPOUTS, Joëlle VIGNEAUX, Véronique MAZOUÉ, Christiane ROTGE, Charles RODRIGUES, Joël DEVAUD, Guy RAYNAL, Valérie DUPLAN, Jean-Paul COMPAGNET, André RECURT, Joëlle ABADIE

Présents suppléants : Florent LAY (remplace Elisa PANOFRE), André NOGUES (remplace François DABEZIES)

Titulaires ayant donné procuration : Jean Marc BEGUE à Jean-Marie VIGNES, Alain DUCASSE à Jean BRILLOUET, Jacques LAUREYS à André RECURT, Nicole MARQUIE à Gisèle ROUILLON, Jean-Pierre CABOS à Pierre DUMAINE, Jean-Louis VIAU à Loïg LE RUN, Suzanne SIMOÏS à Joëlle ABADIE,

Absents excusés : Mesdames et Messieurs, Daniel LERBEY, Hervé CARRERE, Noël ABADIE, Pierre DUCAY, Jean-Pierre DUTHU, Jean-Pierre BAZERQUE, Nathalie SALCUNI, André QUINON, Alain DASSAIN, Madeleine SERIS, Jean-Manuel CAMACHO, Joëlle PEYRO, Zoulikha CHEBBAH, Pascal AUDIC, Laurent LAGES, Stéphanie NOGUES, Philippe LACOSTE, Dominique DEMIMUID, Aimé COURTADE, Gérard SABATHIE, Didier FAVARO

Objet : Ressources humaines – Signature de deux contrats

Deux contrats arrivent à échéance au 9 juillet et 31 juillet.

Le premier concerne un agent assurant les fonctions de conseiller en séjour à l'office de tourisme.

Le second concerne l'agent recruté le 1^{er} août 2018 pour l'animation numérique du territoire.

Il est proposé de signer un nouveau contrat avec ces 2 agents pour une durée d'un an.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Président entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix :

DECIDE

- d'autoriser Monsieur le Président à signer le contrat de l'agent affecté au poste de conseiller en séjour. L'agent sera recruté sur un emploi à temps complet au grade d'adjoint du patrimoine à compter du 10 juillet 2019 pour un an,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer le contrat de l'agent affecté au poste de d'animateur numérique à temps complet et au grade d'adjoint administratif à compter du 1^{er} août 2019 pour un an,
- d'autoriser Monsieur le Président à effectuer toutes les démarches nécessaires,
- les crédits nécessaires à la rémunération des agents renouvelés et aux charges sociales s'y rapportant sont inscrits au budget 2019.

Pour copie conforme,
Le Président



Affichée le 12/07/19

Monsieur le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Accusé de réception en préfecture
065-200070787-20190702-2019-082-DE
Date de télétransmission : 12/07/2019
Date de réception préfecture : 12/07/2019